

LE PRÉSIDENT
MCSC/CV

Monsieur le Ministre,

Plusieurs présidents de communautés délégataires des aides à la pierre m'ont fait part de leurs inquiétudes sur les retards apportés à la convocation des Comités Régionaux de l'Habitat et, en conséquence, à la répartition des enveloppes des crédits délégués en matière de logement.

Ainsi, l'avenant annuel aux conventions de délégations des aides à la pierre n'a toujours pas été signé pour 2010, alors qu'il l'était les années précédentes à la fin du mois de janvier.

Dans la mesure où les enveloppes ne sont pas connues, les opérations ne peuvent pas être engagées, les chantiers sont retardés, pesant ainsi sur l'activité locale des entreprises du Bâtiment.

Je souhaitais vous faire part de ces inquiétudes et insister auprès de vous pour que les avenants puissent être signés dans les délais les plus rapides de façon à ne pas freiner la construction des logements sociaux attendus par la population.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Jacques PELISSARD

Monsieur Benoist APPARU
Secrétaire d'Etat chargé du logement et de l'urbanisme
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris